

# La Provence

## Atelier crochet

La bibliothèque de Carry propose un atelier crochet, demain mercredi 31 janvier, de 16 h à 17 h 30. Gratuit, dès 6 ans.

Sur inscription : 04 42 13 25 37 ou e-mail à [bibliotheque-carrylerouet@orange.fr](mailto:bibliotheque-carrylerouet@orange.fr).

---

LOISIR

Atelier crochet

---



# La Provence

## Oursinades 2024: c'est parti!

Dimanche, la première oursinade 2024 donne le top départ de trois rendez-vous au bord de l'eau: les trois premiers dimanches de février, à Carry, sont placés sous le signe de l'oursin. Sur le quai Est, tables et bancs seront mis à disposition des amateurs pour déguster ce mets raffiné. Sur le quai

Est, encore, cavistes et brasseurs tiendront leurs stands à côté de vendeurs de fruits de mer en tous genres. Sur l'esplanade du port, des artisans seront aussi présents. L'animation musicale, elle, sera assurée par le groupe Cartoon Show à 11h, 13h et 15h. Et pour les petits, des jeux pour enfants

(payants) seront mis à disposition.

Les oursinades remontent à 1952, lorsque les pêcheurs de Carry offrirent au maire Jean-Baptiste Grimaldi son poids en oursins!

Renseignements:  
[www.otcarrylerouet.fr](http://www.otcarrylerouet.fr)

## EVENEMENT

### Oursinades



# La Provence

## Coupure de courant

La mairie informe qu'une coupure de courant aura lieu demain vendredi 2 février de 9 h à 14 h, boulevard Philippe-Jourde, boulevard des Moulins, avenue de Chanteperdrix, chemin de la Pastissière, et rue du Colonel-Rozanoff. Cette coupure de courant momentanée est due à des travaux de raccordement dans ce quartier. Pour suivre l'évolution de la coupure, vous pouvez consulter l'état de l'opération sur le site d'Enedis :

<https://www.enedis.fr/panne-et-interruption>.

Si la panne persiste ou qu'un problème survient, il faut contacter le service cadre de vie par téléphone au 04 42 13 23 13.

ELECTRICITE  
Coupure de courant





# La Provence

## Il fait aussi froid au complexe sportif qu'en conseil municipal

**CARRY-LE-ROUET** Qu'il est tendu ce conseil municipal de Carry. Chacun tente de peser ses mots mais l'ambiance peut y être aussi froide qu'au sein du complexe dont il a d'ailleurs été question.

Dans la "Perle de la Côte bleue", les conseils municipaux ont ceci de particulier : ils commencent par les questions écrites des élus de l'opposition. Ailleurs, ces questions ne sont examinées qu'en toute fin de séance.

On entre donc toujours très rapidement dans le vif du sujet, à Carry, d'autant que les élus d'opposition y sont particulièrement nombreux.

Luc Retail, dissident de la majorité, a ouvert le bal avec des interrogations, toujours très "pointues", très techniques, sur la concession de service public du mobilier urbain puis sur le marché lié aux climatiseurs. La réponse de René-Francis Carpentier a permis de mettre le doigt sur un épineux sujet, celui du chauffage ultra-défaillant du complexe sportif.

"Cela me contrarie depuis maintenant deux ans. Je suis d'accord avec vous, on n'en a pas pour notre argent. Pour pouvoir contrôler ce problème, il faudrait des températures plus froides, à l'extérieur." L'édile, explique, en creux, que, l'an passé, l'entreprise chargée de sa maintenance, aurait "baladé" la municipalité. "Mais comme nous n'avons toujours aucune réponse, s'est énervé le maire, j'ai demandé qu'on dépose un référé et qu'une commission d'expertise passe. Ça prendra le temps que ça prendra mais la justice et les experts trancheront." Une réponse qui ne satisfaisait pas vraiment Stéphane Burgio qui souhaitait voir mises en œuvre "des mesures immédiates" et regrettait "qu'à



Les problèmes, récurrents, de chauffage, se finiront, vraisemblablement, devant le tribunal. /PHOTO LP

*l'époque, vous n'avez pas accepté l'aide que je vous avais proposée." L'élue d'opposition rappelait qu'il existe "des garanties de parfait achèvement qui devraient permettre la mise en place de mesures compensatoires." "Nous leur avions demandé, soutenait le maire, mais ils n'ont rien fait."*

**"On en parlera le moment venu, dans deux ans."**

Jean-Christophe Trapy, reprochait, ensuite, à René-Francis Carpentier, d'inviter la population à divers événements, "au nom du maire et des élus du conseil municipal", sans pour autant informer les élus de l'opposition "et vous en profitez pour, systématiquement, prendre la parole en nous faisant passer pour des personnes

*non-investies parce que nous sommes absents et que cela ne nous intéresserait pas." "Je vous invite, à une condition, lançait le maire; que vous arrêtiez de*

*faire de la politique dans ces moments-là." Une réponse qui a soulevé moult réprobations dont celle de Nathalie Garcia: "Ok, on en parlera le moment ve-*

### Permaculture et logement social

Une délibération visait à passer une convention d'occupation et d'usage pour la création, ou plutôt "re-création", et la gestion d'un jardin permacole pédagogique, à titre gratuit. Il s'avère que l'entreprise mandatée par la Ville pour débroussailler dans l'école Thoulouze, aurait saccagé le jardin créé et géré depuis trois ans par une association qui a donc décidé d'arrêter.

Valérie Guarino a présenté un autre projet de convention, celle-ci passée entre le préfet des Bouches-du-Rhône et les services chargés du système d'enregistrement national des demandes de logement locatif social. La collectivité s'engage ainsi à enregistrer toutes les demandes de logement social faites sur sa commune. "C'est bien, on va récupérer les demandes de logement en incitant les demandeurs à quitter la commune puisque nous n'avons pas de logement social à leur proposer", regrettait Jean-Christophe Trapy. Ce que ne niait pas Valérie Guarino: "Effectivement, nous n'avons que 26 logements sociaux et, depuis que je suis élue, seules deux familles ont quitté leur logement. Alors, oui, on leur propose Sausset-les-Pins ou Châteauneuf, on ne se voile pas la face."

*nu, dans deux ans." Rendez-vous semble pris. Pour en revenir à l'ordre du jour, qui ne comptait que huit délibérations, dont les rapports annuels métropolitains sur la gestion des déchets ménagers puis celle de l'eau, Luc Retail, qui avait, semble-t-il, pris soin de lire les dizaines et dizaines de pages, relevait "l'effort fourni par les Carryens qui ont réduit de 7% leurs déchets ménagers, alors que la taxe d'enlèvement des ordures ménagères augmente." Il notait également un écart dans le nombre de passages moins important des camions de la Métropole, à Carry, que dans d'autres communes de la Côte bleue "alors qu'on paye le même prix!" Jean-Christophe Trapy, craignait, pour sa part, que l'harmonisation des taux par le haut ne mène les Carryens à devoir s'acquitter, prochainement, d'un taux de 18% (contre 14% actuellement et 9% l'an passé).*

Cernant la gestion de l'eau, Luc Retail, pointait, notamment, un nombre de fuites sur le réseau beaucoup plus élevé que la moyenne nationale et craignait, lui aussi, "une harmonisation des tarifs du m<sup>3</sup>, par le haut."

Audrey LETELLIER  
aletellier@laprovence.com

Conseil municipal  
Mésentente